



L'EXPRESS.fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

Israël : attention, téléphoner tue

Anthony Lieures, publié le 14/03/2012 à 17:52

Chaque portable vendu dans l'Etat hébreu devra désormais porter un message avertissant des risques de cancer. Etienne Cendrier, porte-parole de l'association "Robin des Toits" voit en Israël "un exemple à suivre" pour la France.

Le parlement israélien a voté le 1er mars une loi visant à sensibiliser aux risques de cancer liés à l'utilisation des téléphones sans fil. A l'image des paquets de cigarettes, tout portable vendu en Israël devra désormais porter un message d'avertissement: "Attention - le ministère de la Santé met en garde sur le fait que l'utilisation massive, ainsi que le port de cet appareil près du corps, peut augmenter le risque de cancer, surtout chez les enfants". Une première. Portée par deux députés, le communiste Dov Khenin et la centriste Yulia Shamalov Berkovich (du parti Kadima), la loi a remporté l'approbation générale de la Knesset, le parlement israélien. Plusieurs études visant à démontrer la nocivité des ondes électromagnétiques ont été menées en Israël ces dernières années.

Etienne Cendrier, porte-parole de l'association "Robin des Toits", voit en Israël "un exemple à suivre" pour la France. Entretien.

Comment réagissez-vous à la décision du parlement israélien?

C'est une bonne nouvelle, un exemple à suivre. Pour moi, le lobby exercé par les opérateurs n'a certainement pas réussi à empêcher le vote de cette loi. Par ailleurs, Israël, tout comme la Suède, fait partie des pays les plus impliqués par la question du risque causé par les ondes électromagnétiques.

Une telle mesure est-elle envisageable en France?

La loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, interdit l'utilisation et la commercialisation des appareils sans fils pour tous les enfants de moins de six ans. Le souci, c'est que cette loi n'a jamais été promulguée. Lorsqu'elle était députée puis secrétaire d'Etat à l'économie numérique, Nathalie Kosciusko-Morizet s'intéressait beaucoup à la question du danger pour la santé que représente l'utilisation des téléphones portables. Devenue ministre de l'environnement, elle a subitement été frappée d'amnésie.

Quelles sont les solutions prônées par votre association?

Nous souhaitons l'application du Grenelle 2, mais aussi que les femmes enceintes soient mieux informées des risques qu'elles encourent. A l'image d'Israël, nous souhaitons que chaque mobile vendu chez nous puisse comporter une notice d'avertissement.

Quels sont les effets de ce type de campagne?

C'est un premier pas. Cela permet de faire entrer cette notion de risque dans l'esprit des gens. La plupart d'entre eux font "joujou" avec leur appareil, sans se préoccuper du reste. Avec une étiquette d'avertissement, cela permet de rappeler que tout cela n'est pas sans incidence sur la santé.